

PROCES-VERBAL DE LA SEANCE N°5

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 10 AVRIL 2025

La séance est ouverte à **18H10** sous la présidence de M. Olivier DEROUIN, Proviseur.

Le quorum étant atteint, M. DEROUIN remercie les **17 membres** présents et excuse les membres absents.

Secrétariat de séance :

M. Jean-Renaud BERCHE assure le secrétariat de séance.

ORDRE du JOUR :

1 – Gestion matérielle et financière :

- Compte financier 2024 *Décision*
- Sorties et voyages scolaires – Échange avec l'ALLEMAGNE phase 2 *Décision*
- Contrats et conventions *Décision*
- Renouvellement de l'autorisation d'exploitation d'un système de vidéosurveillance dans et aux abords du lycée *Information*

2 – Questions diverses

Adoption du PV du précédent CA :

M. DEROUIN propose d'adopter le procès-verbal du précédent conseil d'administration du 17 février 2025.

Vote : Votants : 17 Pour : 17 contre: 0 abstention : 0

I – GESTION MATERIELLE ET FINANCIERE

❖ COMPTE FINANCIER 2024 :

M. DUPLESSIS présente le compte financier de l'exercice 2024.

En raison de subventions perçues et de la régularisation des recettes du S.R.H., le budget initial augmente.

Le besoin en fonds de roulement est donc négatif, à savoir : - 188 212,71€.

Le fonds de roulement augmente donc de 83% ; le nombre de jours d'autonomie est **donc de 67**.

DEPENSES					RECETTES				
SERVICE	INTITULE	BUDGET INITIAL	BUDGET 31/12/2024	DEPENSES REALISEES	SERVICE	INTITULE	BUDGET INITIAL	BUDGET 31/12/2024	RECETTES CONSTATEES
AP	Activités pédagogiques	81 901,29	108 248,63	85 141,52	AP	Activités pédagogiques	81 901,29	108 248,63	92 089,48
VE	Vie de l'élève	15 468,26	19 538,29	8 318,47	VE	Vie de l'élève	15 468,26	19 538,29	8 483,96
ALO	Adm. et logistique	257 809,56	380 959,75	295 859,94	ALO	Adm. et logistique	213 058,55	336 208,74	329 869,73
TOTAL	SERVICE GENERAL	355 179,11	508 746,67	389 319,93	TOTAL	SERVICE GENERAL	310 428,10	463 995,66	430 443,17
SRH	Service héberg. Restaur	423 175,60	417 828,29	398 062,91	SRH	Service héberg. Restaur	423 175,60	417 828,29	421 520,71
TOTAL	SERVICES SPECIAUX	423 175,60	417 828,29	398 062,91	TOTAL	SERVICES SPECIAUX	423 175,60	417 828,29	421 520,71
OPC	Immobilisations	0,00	28 604,00	22 956,80	OPC	Immobilisations	0,00	28 604,00	22 956,80
TOTAL DES DEPENSES		778 354,71	955 178,96	810 339,64	TOTAL DES RECETTES		733 603,70	910 427,95	874 920,68

EXTOURNE NON UTILISEE :	0,00
-------------------------	------

DETERMINATION DU RESULTAT	RECETTES	DEPENSES	DIFFERENCE = RESULTAT
SERVICE GENERAL	430 443,17	389 319,93	41 123,24
SERVICE SPECIAL (SRH)	421 520,71	398 062,91	23 457,80
		TOTAL	64 581,04

	EXERCICE 2023	IMMO SUR FDS RLT	VENTILATION DU RESULTAT		AU 31/12/2024
			EN PLUS	EN MOINS	
RESERVES DISPONIBLES =	69 800,17		41 654,25		134 110,97
			22 656,55		
STOCKS ALIMENTAIRES =	7 863,24		801,25		8 664,49
FONDS DE ROULEMENT =	77 663,41				142 775,46
SOLDE DES AMORTISSEMENTS REELS =	2 110,54			531,01	1 579,53
TOTAL (C/10681) =	79 773,95		64 581,04		144 354,99

FDS RLT 2024 = 142 775,46
 TRESORERIE = 330 988,17
 DIFF = -188 212,71 = Besoin en FDT RLT

Variation FDS RLT 2023-2024 = 65 112,05

jours de FDS RLT 2024 = 67,24
 jours de trésorerie 2024 = 155,88

Calcul CAF/IAF : 64 581,04 résultat
 +
 531,01 amortissements
IAF 2024 = 65 112,05

Créances à recouvrer : 4,27 %
 C/41120 13519,92 €
 C/4160 5545,38 €
 TOTAL 19065,30 €

Détail du besoin en fonds de roulement	Débit cl3+4	Crédit cl4
Stock alimentaire	8 664,49	
Créances à recouvrer	19 065,30	
Acompte voyages 2025	16 584,41	
A recouvrer autres recettes	205,98	
Subv Région à percevoir	22 638,09	
Subv Etat repas DSDEN/CIO 2024	1 559,96	
Frais AC des établissements rattachés	4 104,35	
Dons à percevoir	568,93	
Factures non parvenues/payées en 2025		86286,23
Avances familles et trop perçus frais scol		3750,28
Avances familles et trop perçus voyages		34534,94
Subventions d'Etat+OFAJ+bourses		33397,62
Subvention MILDT/MIDELCA/ARS		14504,88
Subventions de la Région		31325,03
Subvention ERASMUS		36692,80
Reliquat taxe d'apprentissage		16178,68
Caisse de solidarité		74,85
Dons divers		4616,65
Autres avances ou TP		242,26
	TOTAUX	73 391,51
Besoin en fonds de roulement =		-188 212,71

AP	Budget initial	Budget 31/12/24	Différence
	81901,29	108248,63	26347,34
DBM	Régul. subv. ETAT carnets de corresp.		350,00
	Régul. subv. ETAT reprographie		1517,60
	Subv. REGION subvention DGF+		3150,00
	Subv. REGION transport EPS		14500,00
	Subv. REGION locations installations EPS		1666,74
	Subv. REGION Kiosque		183,00
	Subv. REGION Colette		500,00
	Régul dons séjour aux Alpes		1306,00
	Régul. Participation familles LONDRES		824,60
	Don librairie la Licorne (pour le CDI)		230,00
	Ouverture participation sortie cinémathèque		690,00
	Dons sortie cinémathèque		318,00
	Ouverture participation Etudiants sortie Paris		400,00
	Dons Sortie Paris BTS		711,40
		TOTAL	26347,34
VE	Budget initial	Budget 31/12/24	Différence
	15468,26	19538,29	4070,03
DBM	Régul. Subv. Région Manga		551,58
	Régul. Subv. Région Fonds social		3059,00
	MANGA partage du transport		459,45
		TOTAL	4070,03
ALO	Budget initial	Budget 31/12/24	Différence
	257809,56	380959,75	123150,19
DBM	Subv. Région viabilisation		101000,00
	Subv. Région réseau de chaleur		5000,00
	Subv Région matériel entretien général		4052,80
	Subv Région matériel outillage		2793,20
	Subv Région enlèvement déchets labo		2081,46
	Subv Région matériel de maintenance		1391,44
	Dégradations		40,00
	Locations diverses/huitées		1578,07
	Régul. Frais d'agence comptable		2279,15
	Régularisation des amort. Neut et réels		2934,07
		TOTAL	123150,19
SRH	Budget initial	Budget 31/12/24	Différence
	423175,60	417828,29	-5347,31
DBM	Subvention DSDEN repas		1181,88
	Régul. Vente cartes de self		140,00
	Régul. SRH selon recettes fin d'année		24774,86
	Régul. FARPI selon recettes fin d'année		-31444,05
		TOTAL	-5347,31
OPC	Budget initial	Budget 31/12/24	Différence
	0,00	28604,00	28604,00
DBM	Subv. Région matériel entretien général		5647,20
	Subv. Région matériel outillage		2056,80
	Subv. Région sauteuse		20900,00
		TOTAL	28604,00

			Reliquats 2024
A.P.	ETAT Utilisation Subvention droits de reprographie	1226,72	539,52
	ETAT Utilisation Subvention carnets de correspondance	408,00	565,35
	ETAT Utilisation Subvention manuels scolaires	0,00	1671,10
	ETAT Utilisation Subvention stages en entreprises	475,71	5409,88
	ETAT Utilisation Subventions anciennes	580,00	
	REGION Subvention manuels scolaires	0,00	
	REGION Subvention Résidence d'artistes	0,00	
	REGION Subvention COLETTE	500,00	
	REGION Subvention location installations sportives	1666,74	
	REGION Subvention remboursement transport EPS	12444,00	
	REGION Subvention Kiosque	183,00	
	REGION Subv. complémentaire	3150,00	
	REGION subvention de fonctionnement	27961,36	
	REGION Subvention voyages	3825,00	
	Utilisation de la taxe d'apprentissage	2694,60	16178,68
	ALPES participation des familles	10480,00	
	ALPES Dons (FSE + actions)	1506,00	
	LONDRES participation des familles	15944,60	
	LONDRES Dons (FSE + actions)	200,00	
	LOZERE participation des familles	5460,00	
	LOZERE Dons (FSE)	200,00	
	CINEMATHEQUE participation des familles	690,00	
	CINEMATHEQUE (dons)	318,00	
	PARIS BTS participation des familles	380,00	
	PARIS BTS (dons)	568,93	
	La LICORNE don (affecté au CDI)	230,00	
	Don RISO pour l'E3D	846,43	2653,57
	Dégradations (perte manuels scolaires)	150,39	
TOTAL		92089,48	

V.E.	ETAT utilisation de la subvention Fonds sociaux	2732,51	11677,00
	ETAT utilisation de la subvention Fonds de vie lycéenne	389,89	1343,52
	ETAT utilisation subv. "devenir un citoyen du 21ème siècle"	660,00	
	ETAT subvention MANGA	551,58	64,60
	REGION utilisation de la subvention Fonds sociaux	2690,53	
	REGION subvention de fonctionnement	1000,00	
	Part. NADAUD + ST VAURY transp. Mangatititude	459,45	
TOTAL		8483,96	

A.L.O.	REGION Subvention de fonctionnement	191248,64	
	REGION subvention complément viabilisation	106000,00	
	REGION subv. Enlèvements des déchets de labo	2081,46	
	REGION subvention achat de matériel entret/nettoyage	1918,43	178,16
	Amortissements neutralisés	22433,98	
	Dégradations	20,00	
	Location locaux/nuitées	1588,07	
	Autres recettes (intérêts d'huissier)	8,85	
	Participation des ER aux frais de l'agence comptable	4570,30	
TOTAL		329869,73	

			Reliquats 2024
S.R.H.	ETAT subvention repas DSDEN	1181,88	
	Vente cartes self perdues	340,00	
	REGION péréquation tarification solidaire	3692,42	
	Demi-pension + Internat	380329,09	
	Commensaux et hébergements	35977,32	
TOTAL		421520,71	

OPC	REGION acquisition d'une sauteuse	20900,00	
	REGION acquisition de matériel (maintenance locaux)	2056,80	
	TOTAL	22956,80	

TOTAL DES RECETTES 2023 SAISIES	874920,68
--	------------------

SUBVENTIONS RECUES POUR 2025 OU RELIQUATS NON UTILISES SUR 2024		
ETAT	Reliquat PAEC Xanadou project	1,90
	Subvention Etat projet innovant liaison collèges-lycées (2020)	500,00
	Subvention Etat projet innovant liaison collèges-lycées (2022)	150,00
	Subvention Etat rénovation du BAC STMG (2013)	916,25
	Reliquat subvention rénovation diplomes (2015)	300,00
	Avance sur bourses nationales	9977,80
REGION	Avance les informés du LPB	469,00
	Avance projet Manga	700,00
	Avance pour achat matériel de vidéo-projection	2520,00
	Avance pour achat matériel d'entretien	5820,00
	Avance projet l'art dans tous ses états	1,00
	Avance subvention Londres 2025	2677,50
	Avance et trop-perçus sur PEJ et MC	10051,01
	Reliquat subvention réforme SVT	20,00
	Reliquat manuels scolaires (ancienne Région)	3758,36
	Reliquat Echange Stein	5130,00
	Reliquat Subvention OFAJ (2014-2015)	270,00
	Reliquat subv préfecture "prévention des conduites addictives"	10,70
	Reliquats ARS	14504,88
	Subvention ERASMUS	36692,80
	Factures non parvenues	73351,46
	Factures 2023 payées sur la trésorerie en 2024	12934,77
	Avances familles pour les frais de restauration	3750,28
	Avances familles pour les voyages	34534,94
	Autres avances	113,16
	Don GESTACOM	1963,08
	Virement ou excédent à reverser ou autres	129,10
	Caisse de solidarité	74,85

TOTAL CREDIT CL 4 :	261604,22
----------------------------	------------------

Le CA approuve le compte financier de l'exercice 2024 à l'unanimité :

Vote : Votants : 17 Pour : 17 contre : 0 abstention : 0

Acte n°5/79 rendu public pour affichage

Le CA vote l'affectation du résultat de l'exercice 2024 à l'unanimité :

Vote : Votants : 17 Pour : 17 contre: 0 abstention : 0

Acte n°5/78 rendu public pour affichage

❖ SORTIES ET VOYAGES SCOLAIRES – ÉCHANGE AVEC L'ALLEMAGNE PHASE 2 :

Le budget est équilibré : le total des dépenses et recettes atteint **11 564€**.

Dates : mardi 20 au mercredi 28 mai 2025 à UECKERMUNDE

Participants : 20 élèves + 2 accompagnateurs

DEPENSES	
Mardi 20 mai 2025 : Transport (bus)	10 214.00 €
Mercredi 21 mai 2025 : Arrivée à Ueckermunde répartition des élèves dans les familles	
Jeudi 22 mai 2025 : Découverte du lycée + immersion en classe Présentation du travail en commun (livre numérique) Courses de bateaux-dragons	60.00 €
Vendredi 23 mai 2025 : Découverte de la ville, ramllye en centre vieille Travail sur le livre numérique Sortie en mer dans la lagune de Stettin/Szczecin	1 000.00 €
Samedi et dimanche 24+25 mai 2025 : en famille d'accueil	
Lundi 26 mai 2025 : Découverte de l'histoire de la Poméranie et initiation à la langue régionale : intervention de Christian Peplow Travail sur le livre numérique	200.00 €
Mardi 27 mai 2025 : Atelier arts plastiques dédié à Caspar David Friedrich Création d'une illustration Finalisation du livre numérique Départ d'Ueckermunde	90.00 €
Mercredi 28 mai 2025 : arrivée sur Guéret (fin d'après-midi)	
TOTAL DEPENSES	11 564.00 €

RECETTES	
Fonds ERASMUS+	11 564.00 €
TOTAL RECETTES	11 564.00 €

Vote :

- autorisation donnée au chef d'établissement d'organiser la phase 2 de l'échange avec l'Allemagne
- Adoption du budget prévisionnel,
- Autorisation donnée au chef d'établissement de signer les contrats et conventions pour organiser la phase 2 de l'échange
- acceptation des dons

Vote : Votants : 17 Pour : 17 contre : 0 abstention : 0

Acte n°5/82 rendu public pour affichage

❖ **CONTRATS :**

CONTRAT D'ADHESION AU SERVICE OTIS CONNECT EN COMPLEMENT DU CONTRAT DE MAINTENANCE OTIS. :

Vote : Votants : 17 Pour : 17 contre : 0 abstention : 0

ACTE N° 5/80 rendu public pour affichage

❖ **RENOUVELLEMENT DE L'AUTORISATION D'EXPLOITATION D'UN SYSTÈME DE VIDÉOSURVEILLANCE DANS ET AUX ABORDS DU LYCÉE :**

M. BERCHE, représentant FCPE des parents d'élèves, demande des précisions à M le Proviseur portant sur le nombre de caméras de vidéosurveillance installées, leur angle de prise de vue.

Il manifeste son opposition à l'installation de caméras de vidéosurveillance au lycée Pierre BOURDAN et plus largement à proximité et aux abords de tous les établissements scolaires et notamment pour des raisons éthiques et éducatives.

Il ajoute que ce rôle de surveillance incombe d'abord à une surveillance humaine, par les personnels de l'établissement (AED, CPE, agent.e.s, ...) et non à des caméras.

M DEROUIN répond que les caméras (au nombre de 5) ne filment que les entrées de l'établissement.

II – QUESTIONS DIVERSES

1) Les enseignants du lycée Pierre BOURDAN pourraient-ils bénéficier, comme c'est le cas dans d'autres lycées, d'un badge d'accès à l'établissement pour entrer lorsqu'il n'y a personne à la loge (*réunions après 18h, activités diverses telles que EPS ou théâtre, etc*) ?

M DEROUIN répond que le problème de l'accès au lycée pendant ces activités est légitime mais que le problème des badges est aussi bien financier (*coût du logiciel*), qu'éthique avec des problèmes de « *fichage* ».

Il propose de veiller à ce que l'agent d'accueil ne fasse pas ses tournées pendant ces horaires (*d'activités sportives, théâtrales, conseils de classe, etc.*) afin de rester positionné à la loge.

M^{me} VEDRENNE, représentante des personnels enseignant.e.s et d'éducation le regrette et fait remarquer qu'il s'agit de nouveau d'un problème de manque de personnels.

2) Ne serait-il pas judicieux de réserver une plage horaire de 12 à 14h un jour par semaine où élèves et personnels seraient libérés et ainsi disponibles pour toute réunion : CVL, écodélégués, club développement durable, échecs... activités du CDI telles que Mangatitudes... réunions BTS etc ?

M. DEROUIN explique que c'est très complexe voire impossible à mettre en place (*sans utiliser les créneaux du mercredi AM*) en raison entre autre du couplage des options et spécialités et des services partagés de certain.ne.s enseignant.e.s.

3) Les représentant.es du SNES-FSU font lecture d'une déclaration annexée au PV, au sujet du financement par la DRAC Nouvelle-Aquitaine d'intervenant.e.s professionnel.le.s au sein des enseignements artistiques optionnels.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à **19h35**

Le secrétaire de séance



M. Jean-Renaud BERCHE

Le Président,



M. Olivier DEROUIN

Déclaration des personnels d'enseignement et d'éducation

Nous venons d'apprendre que la DRAC de Nouvelle-Aquitaine a pris la décision de ne plus financer les interventions des professionnels au sein des enseignements artistiques optionnels. Or, le travail effectué dans le cadre de ces enseignements facultatifs proposés dans les lycées de notre région repose en grande partie sur un partenariat étroit avec ces professionnels, partenariat d'ailleurs préconisé par les textes officiels. Ces intervenants professionnels travaillent conjointement avec les enseignants et leur contribution en termes de compétences, de savoir-faire et d'ouverture culturelle est précieuse, voire essentielle. Ainsi, la question que nous posons est la suivante : quelles sont les solutions de financement envisagées, notamment par le Rectorat, pour pallier le désengagement de la DRAC et nous permettre de continuer à prodiguer à nos élèves un enseignement de qualité et en accord avec les recommandations des textes officiels ?

